

Conseil Départemental de l'Education Nationale du 24 juin 2025

PREPARATION DE LA RENTREE 2025

AJUSTEMENTS DE JUIN

Mesures relatives à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et mesures diverses

1) Mesures ASH :

➤ Enseignants référents (ERSH) :

- Confirmation de l'implantation des 3 postes de référents : un poste au collège Les Quatre Vents à L'Arbresle (0691482L), un poste au collège Les Servièrès à Meyzieu (0691668N) et un poste au collège Gérard Philipe à Saint Priest (0692160Y)

➤ PAS : création de 7 postes de coordonnateurs :

3 postes rattachés à l'IEN ASH3 (0693020H) et 4 postes rattachés à l'IEN ASH4 (0694261G)

➤ UEMA :

- Création d'un poste (école à définir dans la circonscription de l'Arbresle)

➤ Postes PACD-PALD : le contingent pour la rentrée 2025 est de 22 postes (hors postes CNED)

➤ Postes UPE2A :

- Le poste UPE2A implanté à l'école primaire Youri Gagarine à Vaulx en Velin (0690164D) est transféré à l'école primaire Le Chat Perché à Vaulx en Velin (0690165E) suite à la validation de la fusion des écoles Youri Gagarine.

2) Mesures diverses:

➤ Fusion d'école :

- Confirmation de la fusion entre la maternelle et l'élémentaire Youri Gagarine à Vaulx en Velin

➤ Postes fléchés "langues vivantes" :

• Créations (sur postes vacants) :

- Elémentaire Aveyron Application à Lyon 1^{er} (0691300N) : 2 postes d'application fléchés anglais
- Elémentaire Anatole France A à Vénissieux (0691717S) : 1 poste fléché anglais EMILE